

- SEANCE D'INSTALLATION -

- Mardi 22 Novembre 2016 -

CCI - Salle Consulaire

- Compte-rendu -

SEANCE D'INSTALLATION

Mardi 22 Novembre 2016 CCI – Salle Consulaire - 09 H 30 – 12 H 15

en présence de Monsieur Pierre LAMBERT, Préfet de la Haute-Savoie

Membres Elus présents (34 jusqu'à 11 H 30 puis 35)

Quorum: 20

BON Franck, BOURRET Marie-Elisabeth, BUCHHOLZER Jean-François, BUTTAY Jean-François, CARRIER Philippe, CECCON Christophe, COLLARD-FITTE DE SOUCY Renaud, DETURCHE Thierry, DIZERENS Sylvain, DUFOUR Annie, DUPESSEY Carole, FADILI Khadija, FERIGO André, GARGALE Priscille, GAUD Yves-Edouard, GIRAUD David Alexandre, GUELPA Eric, HYZARD Jean-Louis, JACQUIN Emmanuel, LATHUILLE Pierre, LAVILLA Dominique, MERMILLOD-BLONDIN Hubert, METRAL Guy, MICHAUD Isabelle, MONOD Grégory, PANTALACCI Eric, PATUEL Isabelle, PAYOT-PERTIN Henri, PERNAT Roger (à partir de 11 H 30), PLANCHAMP Marie-Pierre, POCHARD Olivier, PULIGNY Françoise, RAMEAUX Sophie, SADOUX Richard, VAUDAUX Jean-Noêl

Membres Elus excusés, ayant donné pouvoir (6 jusqu'à 11 H 30 puis 5)

BOUVERAT Marie-Christine, pouvoir à MERMILLOD-BLONDIN Hubert DANOIS Véronique, pouvoir à DETURCHE Thierry FEDELE Claude, procuration à PLANCHAMP Marie-Pierre FRANQUET Evelyne, procuration à PAYOT-PERTIN Henri MAYBON Valérie, procuration à HYZARD Jean-Louis PERNAT Roger, procuration à CARRIER Philippe jusqu'à 11 H 30

<u>Participaient également</u>: MM. LUCOTTE Patrick, RAUNICHER Jean-Luc et Mme THONY Marianne, MEDEF Haute-Savoie

Collaborateurs permanents présents

BORDELIER François, HENRY Chantal, LATINI Anne, PATUREL Laurence, POSSETY Laurent, TERRIER Laurence

- ORDRE DU JOUR -

	SHERE BO TOOM
09 H 00	Accueil - Signature du Registre de Présence
	Enoncé de la liste des Membres Elus à la CCI Territoriale de Haute-Savoie et à la CCI Régionale Rhône-Alpes issus du dernier scrutin. Installation de la nouvelle CCI par Monsieur le Préfet
09 H 45	Parole au Doyen d'Age, Présentation des 40 Membres
10 H 30	Election du Président
11 H 00	Déclaration du Président Election des Membres du Bureau
11 H 45	Déclaration du Suppléant à CCI France Election des membres des Commissions Règlementées
12 H 15	Planning prévisionnel 2017 des Réunions de Bureau et Assemblées Générales
12 H 20	Conclusion par Monsieur le Préfet
12 H 30	Photos officielles de groupe
13 H 00	Buffet

Ouverture de l'Assemblée Générale d'Installation par Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie

Mesdames et Messieurs, Bonjour,

Je me présente brièvement. Je suis donc le nouveau Préfet de la Haute-Savoie. Je suis installé depuis hier. Je vous salue collectivement, et j'aurai bien sûr l'occasion de vous connaître individuellement dans les prochains jours ou semaines.

Je déclare ouverte l'Assemblée Générale d'Installation de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie.

Je vais annoncer les noms des membres issus du dernier scrutin, dont les résultats ont été proclamés le 7 novembre dernier par la Commission d'Organisation des Elections, par catégorie et sous-catégorie, en distinguant :

- les membres et leurs suppléants élus à la CCI Régionale (CCIR) et à la CCI Territoriale (CCIT),
- et ceux élus exclusivement à la CCIT.

Je demande à chacun des membres de répondre « présent » après l'appel de son nom.

CATEGORIE INDUSTRIE

Sous-catégorie I 1 – Industrie - de 50 salariés

CCIR et **CCIT**

Mme Claude FEDELE, titulaire, **(excusée)**M. André FERIGO, titulaire
M. Guy METRAL, titulaire

M. Renaud COLLARD-FITTE DE SOUCY, suppléant Mme Evelyne FRANQUET, suppléante, (excusée) Mme Valérie MAYBON, suppléante, (excusée)

CCIT exclusivement

M. David-Alexandre GIRAUD

M. Roger PERNAT, arrivera à 11 H 00

Sous-catégorie I 2 – Industrie 50 salariés et +

CCIR et **CCIT**

M. Christophe CECCON, titulaire

Mme Véronique DANOIS, suppléante, (excusée)

CCIT exclusivement

M. Pierre LATHUILLE

M. Dominique LAVILLA

CATEGORIE COMMERCE

Sous-catégorie C 1 – Commerce - de 10 salariés

CCIR et **CCIT**

M. Hubert MERMILLOD-BLONDIN, titulaire Mme Isabelle MICHAUD, suppléante

M. Richard SADOUX, titulaire

Mme Marie-Christine BOUVERAT, suppléante. (excusée)

CCIT exclusivement:

M. Franck BON

Mme Marie-Pierre PLANCHAMP

Mme Françoise PULIGNY

Sous-catégorie C 2 – Commerce 10 salariés et +

CCIR et **CCIT**

M. Henri PAYOT-PERTIN, titulaire

Mme Annie DUFOUR, suppléante

CCIT exclusivement:

M. Jean-François BUCHHOLZER

M. Emmanuel JACQUIN

M. Jean-Noêl VAUDAUX

CATEGORIE SERVICES

Sous-catégorie S 1 – Services - de 10 salariés

CCIR et **CCIT**

M. Jean-François BUTTAY, titulaire Mme Priscille GARGALE, titulaire M. Olivier POCHARD, titulaire Mme Marie-Elisabeth BOURRET, suppléante M. Eric PANTALACCI, suppléant Mme Isabelle PATUEL, suppléante

CCIT exclusivement:

M. Sylvain DIZERENS M. Eric GUELPA M. Grégory MONOD Mme Sophie RAMEAUX

Sous-catégorie S 2 – Services 10 salariés et +

CCIR et **CCIT**

M. Philippe CARRIER, titulaire M. Jean-Louis HYZARD Mme Khadija FADILI, suppléante Mme Carole DUPESSEY, suppléante

CCIT exclusivement:

M. Thierry DETURCHE M. Yves-Edouard GAUD

Je déclare donc installée la nouvelle Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de la Haute-Savoie. Cette installation porte sur les 5 années qui viennent.

Je passe maintenant la parole à Monsieur Hubert MERMILLOD-BLONDIN, doyen d'âge.

Parole à HUBERT MERMILLOD-BLONDIN, Doyen d'âge

Merci Monsieur le Préfet. Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite, à toutes et à tous, la bienvenue à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Haute-Savoie, particulièrement aux nouveaux élus qui nous ont rejoint à l'occasion de cette mandature. Monsieur le Préfet je vous souhaite également la bienvenue dans notre département et vous remercie pour votre présence parmi nous.

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille aujourd'hui pour cette Assemblée Générale d'installation.

Ce plaisir est cependant mitigé puisque, si j'ai l'honneur d'officier devant vous aujourd'hui, c'est parce que le Règlement intérieur de la CCI précise que l'Assemblée Générale d'Installation doit être ouverte par le doyen de l'Assemblée. Vous comprendrez que mes sentiments soient un peu partagés quant à cette désignation.

Plus sérieusement et très sincèrement, je suis honoré d'ouvrir cette Assemblée Générale d'installation, car il est toujours essentiel de rencontrer d'autres chefs d'entreprise qui partagent cet esprit d'entreprendre, ce goût pour l'intérêt général et cette volonté de s'investir, en tant qu'élu de la CCI, en faveur des créateurs, des repreneurs et des entreprises, et donc au service de l'économie de la Haute-Savoie.

Etant moi-même membre de la CCI de la Haute-Savoie lors de la précédente mandature, je sais l'importance que revêt cette Assemblée Générale d'Installation puisque c'est aujourd'hui que nous allons élire le Président et les Membres du Bureau de la Chambre, mais aussi les membres des Commissions réglementées que sont la Commission des Finances, la Commission Consultative des Marchés et la Commission de Prévention des Conflits d'intérêts.

Lors des 5 prochaines années, nous allons être amenés à travailler ensemble, avec les collaborateurs de la CCI, pour apporter des réponses concrètes aux entreprises du département, quels que soient leur taille ou leur secteur d'activité, et ce :

- · dans un contexte budgétaire contraint,
- dans un mouvement de régionalisation des CCI entamé lors de la précédente mandature dans lequel nous devons positionner la Haute-Savoie,
- et dans un environnement institutionnel complétement transformé, avec la montée en puissance de la Région politique et des intercommunalités et la disparition de la compétence économique du Conseil Départemental.

Comme vous le voyez, l'enjeu est de taille et va nous demander une mobilisation collective sans faille.

Pour commencer à mieux nous connaître et avant de passer à l'élection du Président, je vais donc demander à chacune et à chacun d'entre nous de bien vouloir se lever et se présenter en indiquant également le nom, l'activité et la commune d'implantation de son entreprise.

Je vous propose de commencer par les dames :

Mme Marie-Elisabeth BOURRET, RESSOURC'IN, Conseil & Formation en ressources humaines à Groisy, Mme Marie-Christine BOUVERAT, excusée aujourd'hui, M.C.A, commerce de prêt à porter, à Chamonix Mont Blanc

Mme Véronique DANOIS, excusée aujourd'hui, fabrication d'encres d'impression, à Vetraz-Monthoux

Mme Annie DUFOUR, Commerce de biens de consommation, à Passy,

Mme Carole DUPESSEY, entreprise de transport, à Rumilly

Mme Khadija FADILI, entreprise de nettoyage de locaux, à Allonzier la Caille

Mme Claude FEDELE, excusée aujourd'hui, SGRO-FEDELE, entreprise de décolletage, à Scionzier

Mme Evelyne FRANQUET, excusée aujourd'hui, ANTHOINE BERNARD & Fils, entreprise de décolletage usinage, à Scionzier,

Mme Priscille GARGALE, DATALP, informatique à Thonon les Bains,

Mme Valérie MAYBON, excusée aujourd'hui, TECHNOGENIA SAS, fabrication de produits anti-usure, à Saint Jorioz

Mme Isabelle MICHAUD, Restauration à Annecy

Mme Isabelle PATUEL, Prestations de services aux entreprises à Cran Gevrier,

Mme Marie-Pierre PLANCHAMP, Négoce industriel de métaux et lubrifiants à Scionzier,

Mme Françoise PULIGNY, Papeterie à Annemasse

Mme Sophie RAMEAUX, Hôtellerie-Restauration à Alby sur Chéran

- M. Franck BON, je vous propose de poursuivre,
- M. Franck BON, commerce de fleurs à Marignier,
- M. Jean-François BUCHHOLZER, Commerce et réparation automobile à Thônes,
- M. Jean-François BUTTAY, Expertise comptable à Evian les Bains
- M. Philippe CARRIER, Ingénierie-Géomètre-Expert, à la Roche sur Foron,
- M. Christophe CECCON, BTP à Annecy,
- M. Renaud COLLARD-FITTE DE SOUCY, BTP Travaux d'installation électrique à Pringy,
- M. Thierry DETURCHE, Hôtellerie à Saint-Jorioz,
- M. Sylvain DIZERENS, Pressing à La Roche sur Foron,
- M. André FERIGO, Fabrication d'outils coupants à Marnaz

- M. Yves-Edouard GAUD, Réparation et carrosserie automobile à Douvaine
- M. David-Alexandre GIRAUD, BTP Métallerie serrurerie à Publier,
- M. Eric GUELPA, Hôtellerie à Manigod,
- M. Jean-Louis HYZARD, Construction de logements à Annecy,
- M. Emmanuel JACQUIN, Restauration à Annecy
- M. Pierre LATHUILLE, Usinage de précision décolletage, à Marnaz,
- M. Dominique LAVILLA, Fabrication de roulements à Annecy
- M. Guy METRAL, Usinage-décolletage à Cluses,
- M. Grégory MONOD, Promotion immobilière à Annecy
- M. Eric PANTALACCI, Hôtellerie à Chamonix Mont-Blanc,
- M. Henri PAYOT-PERTIN, Commerce alimentaire à Chamonix Mont-Blanc,
- M. Roger PERNAT, arrivera à 11 H 00, PERDEM, Mécanique de précision-décolletage à Marignier,
- M. Olivier POCHARD, Informatique et immobilier à Seynod,
- M. Richard SADOUX, Installations téléphonie et électriques à Sillingy
- M. Jean-Noël VAUDAUX, Matériel pour espaces verts à Vetraz-Monthoux.

Quant à moi, je suis Hubert MERMILLOD-BLONDIN, commerce d'ameublement à La Clusaz

Maintenant que nous en avons fini avec ces présentations individuelles, je passe la parole à Monsieur le Préfet pour l'élection du Président.

Parole à Monsieur le Préfet

• ÉLECTION DU PRÉSIDENT

Merci Monsieur MERMILLOD.

Je vous annonce alors qu'il va être procédé à l'élection du Président.

Je vais consulter le Registre des présences pour m'assurer que le quorum est bien atteint (quorum égal à la moitié des membres + 1 = 21). Tout le monde a émargé.

Le guorum est atteint : 34 Membres sont présents et 6 procurations sont parvenues.

Les textes prévoient une procuration par personne (cf. art. 46 du Règlement Intérieur).

Marie-Christine BOUVERAT

Véronique DANOIS

Claude FEDELE

Evelyne FRANQUET

Valérie MAYBON

Roger PERNAT

donne procuration à Hubert MERMILLOD-BLONDIN

donne procuration à Marie-Pierre PLANCHAMP

donne procuration à Henri PAYOT-PERTIN

donne procuration à Jean-Louis HYZARD

donne procuration à Philippe CARRIER

Je vais désigner ensuite les 2 plus jeunes membres de l'Assemblée comme scrutateurs :

- Madame Priscille GARGALE, née le 9 novembre 1978
- Monsieur David Alexandre GIRAUD, né le 2 juin 1978

et vous invite à monter à la tribune.

Je vais également désigner un secrétaire de séance en la personne de Hubert MERMILLOD-BLONDIN, doyen d'âge.

J'annonce que l'élection du PRÉSIDENT et celle des Membres du BUREAU se déroulent à bulletins secrets, selon les dispositions en vigueur, reprises dans le Règlement Intérieur de la C.C.I., qui précise : Le scrutin est secret et un vote distinct a lieu pour chacun des postes du Bureau »

"...Vous pourrez voter à l'aide de bulletins que vous trouverez dans les isoloirs, en inscrivant lisiblement le nom du candidat ou de la candidate de votre choix. Si vous laissez votre bulletin vierge, il sera comptabilisé au titre des votes blancs. Tout bulletin comportant 2 ou plusieurs candidats ou des signes distinctifs, sera considéré comme nul par les scrutateurs". Conformément à l'article R 711-15, je vous informe que les candidats au Bureau devront remplir une déclaration sur l'honneur qui leur sera remise lors de la déclaration de candidature.

Pour le bon déroulement du vote, vous trouverez dans les isoloirs des bulletins de vote et des enveloppes. Je vous remercie d'insérer votre bulletin dans l'enveloppe prévue à cet effet.

Monsieur le Préfet redonne la parole à M. Hubert MERMILLOD-BLONDIN

• PAROLE A M. HUBERT MERMILLOD BLONDIN.

Merci Monsieur le Préfet.

J'appelle la ou les candidatures

- « Qui est candidat ou candidate à la fonction de Président ? »

Guy METRAL

(Distribution de la déclaration sur l'honneur)

Assisté des deux scrutateurs, je vais procéder alors à l'appel nominatif (par ordre alphabétique) de chacun des votants (cf. liste annexée)

Chaque membre élu remplit son bulletin de vote et se déplace vers la tribune où il dépose son bulletin dans l'urne. Les Membres disposant d'une procuration votent deux fois.

Je demande aux scrutateurs de contrôler que le nombre des bulletins de vote correspond bien au nombre des votants, et d'effectuer le décompte des voix.

Conformément à l'article R 711-72, l'élection peut se dérouler en 3 tours, la majorité absolue des membres en exercice étant nécessaire aux 1^{er} et 2^e tours, et la majorité relative des membres en exercice étant suffisante au 3^e tour.

Les résultats sont les suivants :

Monsieur Guy METRAL

- Suffrages exprimés: 40 - Bulletins blancs: 0

- Bulletins nuls: 0

Monsieur Guy METRAL est élu à l'unanimité.

(applaudissements)

Toutes mes félicitations, Cher Président. Je te propose de venir prendre place à la tribune.

Monsieur Hubert MERMILLOD-BLONDIN donne la parole au nouveau Président

• PAROLE AU NOUVEAU PRESIDENT, Guy METRAL

Merci Hubert,

Merci à vous toutes et tous, pour la confiance que vous me renouvelez, mais j'y reviendrai tout au long de cette matinée.

Merci à vous, Monsieur le Préfet, d'être avec nous aujourd'hui. Votre présence symbolise bien l'attachement que vous portez aux chefs d'entreprises, aux dirigeants d'entreprises qui œuvrent pleinement sur notre territoire qu'est la Haute-Savoie.

Compte tenu de votre arrivée récente dans le département -hier si mes informations sont bonnes- nous sommes d'autant plus honorés qu'une de vos premières actions dans ce département soit consacrée à l'économie du département et, plus particulièrement, à la CCI Haute-Savoie. Je vous en remercie.

Cela démontre, si tant est qu'il en était besoin, l'attachement que les Préfets successifs, et aussi l'ensemble des services de l'Etat, ont toujours eu à notre établissement et à ses actions.

Monsieur le Préfet, en mon nom personnel, au nom de mes collègues élus et de la CCI, je vous souhaite la bienvenue dans notre département. La Haute-Savoie est certes différente des deux Sèvres ou des Côtes d'Armor où vous avez officié en tant que Préfet mais nous saurons, je l'espère, vous faire apprécier notre territoire, ses valeurs et son économie.

Merci également aux représentants du MEDEF qui nous font l'honneur de leur présence : je veux citer Jean-Luc RAUNICHER, Président, Patrick LUCOTTE, Délégué Général et Marianne THONY, Collaboratrice.

Je tiens naturellement à vous remercier toutes et tous, Chers Collègues pour m'avoir accordé votre confiance, une nouvelle fois comme je viens de le dire, pour les plus anciens depuis un ou plusieurs mandats déjà, pour tous, dès la préparation de notre liste et tout au long de la campagne électorale menée ensemble ces dernières semaines, et aussi ce matin, en me désignant à la présidence de la CCI Haute-Savoie pour les 5 prochaines années de mandat.

Je souhaite aussi remercier le MEDEF et les 15 organisations professionnelles qui nous ont soutenus lors de ces élections. Je l'ai maintes fois répété : le rassemblement des forces économiques est important afin de garantir le développement des entreprises de notre département.

Notre équipe, qui va gérer la CCI ces 5 prochaines années, symbolise ce rassemblement autour d'un projet fédérateur que nous avons construit pour toutes les activités et toutes les entreprises.

Après cette période électorale, il nous appartient désormais de nous mettre rapidement au travail au service de toutes les entreprises du département, quelle que soit leur appartenance à tel ou tel syndicat professionnel, quelle que soit leur activité : industriels, commerçants, professionnels du BTP, du tourisme, des services ...et quelle que soit leur implantation géographique.

En effet je le rappellerai certainement souvent, notamment aux nouveaux élus, la CCI n'est pas un syndicat professionnel, ni un parti politique. Nous n'avons qu'un seul parti, celui de l'entreprise.

La confiance que vous m'accordez ce jour est aussi synonyme de continuité pour la CCI.

L'objectif est, bien sûr, de continuer à mener ensemble, de façon performante et efficiente, des actions au profit de l'économie de notre département et ce, dans un contexte très évolutif.

Hubert l'a rappelé tout à l'heure : notre contexte budgétaire est extrêmement contraint. Nous ne savons encore pas ce que nous réservera la Loi de Finances 2017.

Parallèlement, nous devrons poursuivre notre implication au niveau régional à la CCIR qui encadre désormais l'activité des CCI, est l'employeur des personnels, répartit la ressource fiscale et mutualise les fonctions supports.

Il nous faudra veiller au fait que la Haute-Savoie soit représentée à sa juste valeur dans la Région Auvergne Rhône-Alpes mais aussi à ce que la CCIR maintienne la garantie des équilibres entre les différentes CCIT de la Région et permette aux CCIT de remplir leur mission de terrain auprès de leurs entreprises.

Enfin, dernier enjeu avec lequel nous devrons composer: la loi NOTRE qui donne la compétence économique aux Régions, qui renforce le rôle des EPCI. Nous devrons nous adapter autant au niveau régional qu'au niveau local à ce nouveau paysage.

Ce contexte évolutif ne sera surement pas limité aux évolutions que je viens de citer.

En tant que chefs d'entreprise, nous savons tous que tout change très vite et qu'il faut s'adapter en permanence; il en est désormais de même pour les CCI. Ce mandat connaîtra sans doute des changements que nous ne sommes pas en mesure de prévoir dès à présent. Le maitre mot devra donc être « adaptation permanente ». Tous ensemble, nous relèverons ce défi afin de faire de notre CCI une CCI proche des entreprises et répondant à leurs préoccupations.

Pour terminer, vous dire également que ce mandat sera pour moi le dernier puisque les textes ne me permettront pas de dépasser 3 mandats.

J'aurai donc à cœur de préparer l'avenir et d'accompagner une nouvelle génération durant ce mandat qui sera ainsi prête à reprendre la gestion de la CCI.

Je vous remercie encore une fois toutes et tous pour votre confiance.

(applaudissements)

Monsieur Hubert MERMILLOD-BLONDIN reprend la parole

• ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

« Nous allons maintenant procéder à L'ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU.

Il convient de préciser que l'article R 711-13 du Code du Commerce précise « qu'après chaque renouvellement, les CCI territoriales élisent un bureau composé d'un Président, de deux vice-Présidents, d'un Trésorier, d'un Trésorier-adjoint et d'un ou deux secrétaires.... Le Président et les 2 Vice-présidents représentent les trois catégories professionnelles mentionnées à l'article L.713-11 ; L 'autorité de tutelle peut autoriser l'augmentation du nombre de membres du bureau. »

Une délibération votée en Assemblée Générale 13 octobre dernier a autorisé le président à solliciter Monsieur le Préfet afin de conserver un Bureau à 10 membres.

Monsieur le Préfet de Région, désormais autorité de tutelle, a autorisé par courrier en date du 3 novembre 2016, la CCI de la Haute-Savoie à conserver un Bureau de 10 Membres.

Je demande au Président élu s'il veut présenter les candidats avec lesquels il souhaite constituer le Bureau.

Guy je te laisse la parole pour la suite.

Le Président Guy METRAL reprend la parole.

Merci Hubert.

• PAROLE AU PRESIDENT GUY METRAL

Voilà la composition du Bureau que je vous propose :

Vice-Président : Jean-Louis HYZARD Vice-Président : Henri PAYOT-PERTIN Trésorier : Christophe CECCON Trésorier-Adjoint : Philippe CARRIER Secrétaire : Thierry DETURCHE Secrétaire : Claude FEDELE Secrétaire : Grégory MONOD

Secrétaire : Richard SADOUX Secrétaire : Jean-Noël VAUDAUX

Je vous précise que cette composition du bureau respecte l'article R711-13 du Code du Commerce puisqu'en tant que Président je suis issu de la catégorie Industrie, Jean-Louis HYZARD et Henri PAYOT-PERTIN, Vice-Président sont respectivement issus des catégories services et commerce. Néanmoins, même si nous sommes élu au titre d'une catégorie électorale, nous avons tenu à ne pas en faire état pour privilégier une approche globale et unitaire dans nos actions et représenter l'ensemble des entreprises de toute taille et de tout secteur.

Cette composition du bureau prend également en compte l'autorisation de monsieur le Préfet de région de constituer un Bureau à 10 membres.

Mais, bien sûr, d'autres candidatures peuvent se déclarer, si telle est l'intention des uns ou des autres.

Comme le stipule le règlement intérieur de la CCI, procédons maintenant à l'élection individuelle de chaque poste, à bulletin secret.

Conformément aux textes en vigueur, l'élection pour chaque poste du Bureau peut se dérouler en 3 tours, la majorité absolue des membres en exercice étant nécessaire aux 1^{er} et 2^e tours, et la majorité relative des membres en exercice étant suffisante au 3^e tour.

Vice-Président

M. Jean-Louis HYZARD

Y a-t-il d'autres candidatures ? Pas d'autre candidature.

(Distribution de la déclaration sur l'honneur)

Assisté du secrétaire de séance et des scrutateurs, le Président appelle nominativement chacun des votants, par ordre alphabétique.

Il demande aux scrutateurs de contrôler que le nombre des bulletins de vote correspond bien au nombre des votants, et d'effectuer le décompte des voix.

Il annonce les résultats :

Suffrages exprimés: 40Bulletins blancs: 0Bulletins nuls: 0

"Je déclare M. Jean-Louis HYZARD, élu au poste de Vice-Président."

Vice-Président

M. Henri PAYOT-PERTIN

Y a-t-il d'autres candidatures ? Pas d'autre candidature.

(Distribution de la déclaration sur l'honneur)

Assisté du secrétaire de séance et des scrutateurs, le Président appelle nominativement chacun des votants, par ordre alphabétique.

Il demande aux scrutateurs de contrôler que le nombre des bulletins de vote correspond bien au nombre des votants, et d'effectuer le décompte des voix.

Il annonce les résultats :

Suffrages exprimés: 40Bulletins blancs: 0Bulletins nuls: 0

"Je déclare M. Henri PAYOT-PERTIN élu au poste de Vice-Président."

<u>Trésorier</u>

M. Christophe CECCON

Y a-t-il d'autres candidatures ? Pas d'autre candidature.

(Distribution de la déclaration sur l'honneur)

Assisté du secrétaire de séance et des scrutateurs, le Président appelle nominativement chacun des votants, par ordre alphabétique.

Il demande aux scrutateurs de contrôler que le nombre des bulletins de vote correspond bien au nombre des votants, et d'effectuer le décompte des voix.

Il annonce les résultats :

Suffrages exprimés: 40Bulletins blancs: 0Bulletins nuls: 0

"Je déclare M. Christophe CECCON, élu au poste de TRÉSORIER."

Trésorier-Adjoint M. Philippe CARRIER

Y a-t-il d'autres candidatures ? Pas d'autre candidature.

(Distribution de la déclaration sur l'honneur)

Assisté du secrétaire de séance et des scrutateurs, le Président appelle nominativement chacun des votants, par ordre alphabétique.

Il demande aux scrutateurs de contrôler que le nombre des bulletins de vote correspond bien au nombre des votants, et d'effectuer le décompte des voix.

Il annonce les résultats :

- Suffrages exprimés : 40Bulletins blancs : 0
- Bulletins nuls: 0

"Je déclare M. Philippe CARRIER, élu au poste de TRESORIER-ADJOINT."

Secrétaire

M. Thierry DETURCHE

Y a-t-il d'autres candidatures ? Pas d'autre candidature.

(Distribution de la déclaration sur l'honneur)

Assisté du secrétaire de séance et des scrutateurs, le Président appelle nominativement chacun des votants, par ordre alphabétique.

Il demande aux scrutateurs de contrôler que le nombre des bulletins de vote correspond bien au nombre des votants, et d'effectuer le décompte des voix.

Il annonce les résultats :

Suffrages exprimés: 40Bulletins blancs: 0Bulletins nuls: 0

"Je déclare M. Thierry DETURCHE, élu au poste de SECRETAIRE "

Secrétaire

Mme Claude FEDELE

Y a-t-il d'autres candidatures ? Pas d'autre candidature.

(Distribution de la déclaration sur l'honneur)

Assisté du secrétaire de séance et des scrutateurs, le Président appelle nominativement chacun des votants, par ordre alphabétique.

Il demande aux scrutateurs de contrôler que le nombre des bulletins de vote correspond bien au nombre des votants, et d'effectuer le décompte des voix.

Il annonce les résultats :

Suffrages exprimés: 40Bulletins blancs: 0Bulletins nuls: 0

"Je déclare Mme Claude FEDELE, élu au poste de SECRETAIRE"

Secrétaire

M. Grégory MONOD

Y a-t-il d'autres candidatures ? Pas d'autre candidature.

(Distribution de la déclaration sur l'honneur)

Assisté du secrétaire de séance et des scrutateurs, le Président appelle nominativement chacun des votants, par ordre alphabétique.

Il demande aux scrutateurs de contrôler que le nombre des bulletins de vote correspond bien au nombre des votants, et d'effectuer le décompte des voix.

Il annonce les résultats :

- Suffrages exprimés: 40Bulletins blancs: 0Bulletins nuls: 0
- "Je déclare M. Grégory MONOD, élu au poste de SECRETAIRE".

Secrétaire

M. Richard SADOUX

Y a-t-il d'autres candidatures ? Pas d'autre candidature.

(Distribution de la déclaration sur l'honneur)

Assisté du secrétaire de séance et des scrutateurs, le Président appelle nominativement chacun des votants, par ordre alphabétique.

Il demande aux scrutateurs de contrôler que le nombre des bulletins de vote correspond bien au nombre des votants, et d'effectuer le décompte des voix.

Il annonce les résultats :

Suffrages exprimés: 40Bulletins blancs: 0Bulletins nuls: 0

"Je déclare M. Richard SADOUX, élu au poste de SECRETAIRE"

Secrétaire

M. Jean-Noël VAUDAUX

Y a-t-il d'autres candidatures ? Pas d'autre candidature.

(Distribution de la déclaration sur l'honneur)

Assisté du secrétaire de séance et des scrutateurs, le Président appelle nominativement chacun des votants, par ordre alphabétique.

Il demande aux scrutateurs de contrôler que le nombre des bulletins de vote correspond bien au nombre des votants, et d'effectuer le décompte des voix.

Il annonce les résultats :

Suffrages exprimés: 40Bulletins blancs: 0Bulletins nuls: 0

"Je déclare M. Jean-Noël VAUDAUX, élu au poste de SECRETAIRE"

J'en profite pour féliciter le personnel et les scrutateurs également qui ont œuvré pendant ce moment toujours un peu intense et particulier, et puis, bien sûr, l'ensemble des collaborateurs qui ont fait un travail - comme vous le savez ou comme vous allez le découvrir- remarquable tout au long de cette mandature.

Je vous donne alors lecture officielle des Membres du nouveau BUREAU de la C.C.I. Territoriale pour les 5 années à venir :

- Président : moi-même

- Vice-Président : Jean-Louis HYZARD- Vice-Président : Henri PAYOT-PERTIN

- Trésorier : Christophe CECCON

- Trésorier-Adjoint : Philippe CARRIER

- Secrétaire : Thierry DETURCHE

- Secrétaire : Claude FEDELE

- Secrétaire : Grégory MONOD

- Secrétaire : Richard SADOUX

- Secrétaire : Jean-Noël VAUDAUX

Arrivée de Monsieur Roger PERNAT à 11 H 30

Le BUREAU est maintenant officiellement constitué.

Je vous rappelle que le BUREAU est une instance très importante de la C.C.I. Territoriale puisqu'il prépare les dossiers à soumettre au vote de l'Assemblée Générale.

Je demande aux 2 Vice-Présidents de monter à la tribune.

Je remercie M. MERMILLOD-BLONDIN de sa collaboration.

Passons maintenant à la

DESIGNATION DU SUPPLEANT DU PRESIDENT à CCI FRANCE

Conformément à l'article R 711-57 du Code de Commerce.

Dans le cas où le Président de la CCI Territoriale se verrait empêché pour une Assemblée Générale de CCI FRANCE, il y sera représenté par son suppléant.

Je désigne M. Jean-Louis HYZARD

INTERIM DU PRESIDENT

D'autre part, pour satisfaire à l'obligation du Règlement Intérieur -article 37- Intérim du Président- qui précise

"En cas d'empêchement du Président, le premier Vice-Président assure l'intérim..... » je désigne M. Jean-Louis HYZARD pour me remplacer en cas d'indisponibilité.

• ELECTION DES MEMBRES DES COMMISSIONS REGLEMENTEES

Procédons maintenant à l'élection des Membres des 3 Commissions règlementées de la C.C.I. Territoriale

• Commission des FINANCES (7 membres)

Le Président et le trésorier sont, en plus, membres de droit, avec voix consultative

. Commission Consultative des Marchés (3 membres titulaires qui élisent leur président pendant la séance d'installation et 3 membres suppléants)
Le Président et le trésorier sont en plus membres de droit, avec voix consultative

• Commission de Prévention des Conflits d'intérêts (4 membres)

Cette commission est destinée à examiner et à donner un avis sur toute situation susceptible de créer un conflit d'intérêts entre la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'un de ses membres.

La commission comporte au moins trois membres ayant voix délibérative, choisis par l'Assemblée Générale, parmi les élus en dehors du Président, du Trésorier et de leurs délégataires. Elle comprend au moins un membre ayant voix délibérative, choisi en dehors de la Chambre, parmi les personnes particulièrement qualifiées du fait de leur intérêt pour les questions juridiques, économiques et sociales. Nous devons donc désigner 4 Membres.

Selon l'article 30 du Règlement Intérieur qui précise que « Les votes se font en principe à main levée, mais tout membre élu peut réclamer un scrutin secret »,

Est-ce que l'un d'entre vous demande le vote à bulletin secret ?

Personne

Etant donné que vous êtes tous d'accord pour le vote à mains levées, nous allons commencer par,

L'élection de la COMMISSION DES FINANCES

Conformément aux textes en vigueur, l'élection se déroule en un tour, à la majorité absolue des votants.

Je vous propose la composition suivante

Commission des FINANCES

Président : M. Thierry DETURCHE

Membres: Mme Annie DUFOUR

Mme Khadija FADILI M. Emmanuel JACQUIN M. Dominique LAVILLA

Mme Marie-Pierre PLANCHAMP

M. Richard SADOUX

Y a-t-il d'autres candidats? Pas d'autre candidat

Passons au vote

Qui est pour ? Tous les Elus présents et représentés par procuration

- Qui est contre ? Personne - Qui s'abstient ? Personne

(Assisté du secrétaire de séance et des scrutateurs, le Président effectue le décompte des voix).

"Je déclare la Commission des Finances ainsi composée: M. Thierry DETURCHE, Président, Mmes Annie DUFOUR, Khadija FADILI, Marie-Pierre PLANCHAMP, MM. Emmanuel JACQUIN, Dominique LAVILLA, Richard SADOUX, Membres

Procédons maintenant à l'élection de la COMMISSION CONSULTATIVE DES MARCHES.

Je vous propose en qualité de Membres Titulaires,

M. Jean-François BUTTAY M. André FERIGO Mme Isabelle MICHAUD

Je vous propose en qualité de Membres Suppléants,

Mme Marie-Elisabeth BOURRET

M. Pierre LATHUILLE

M. Olivier POCHARD

Y a-t-il d'autres candidats? Pas d'autre candidat

Passons au vote

- Qui est pour ? Tous les Elus présents et représentés par procuration

Qui est contre ? Personne

- Qui s'abstient ? Personne

(Assisté du secrétaire de séance et des scrutateurs, le Président effectue le décompte des voix).

Je déclare la Commission Consultative des Marchés ainsi composée :

Titulaires: MM. Jean-François BUTTAY, André FERIGO et Isabelle MICHAUD

Suppléants: Mme Marie-Elisabeth BOURRET, MM. Pierre LATHUILLE et Olivier POCHARD

Qui, parmi les 3 membres titulaires, est candidat à la présidence de la commission ?

M. Jean-François BUTTAY

Les 3 Membres Titulaires procèdent ensuite, à main levée, à l'élection du président de la commission

Passons au vote

- Qui est pour ? Les 3 Membres Titulaires

- Qui est contre ? Personne

Qui s'abstient? Personne

Je déclare M. Jean-François BUTTAY, élu Président de la Commission Consultative des Marchés.

Passons enfin à l'élection de la dernière commission : <u>LA COMMISSION DE PREVENTION DES CONFLITS</u> <u>D'INTERETS</u>

Je vous propose, en qualité de membres :

M. Jean-François BUCHHOLZER

M. Sylvain DIZERENS

M. Hubert MERMILLOD-BLONDIN

Maître GOSSET, Avocat, personnalité qualifiée, Président de la Commission

Y a-t-il d'autres candidats? Pas d'autre candidat;

Passons au vote

Qui est pour ? Tous les Elus présents et représentés par procuration

- Qui est contre ? Personne

- Qui s'abstient ? Personne

(Assisté du secrétaire de séance et des scrutateurs, le Président effectue le décompte des voix).

Je déclare la Commission de Prévention des Conflits d'Intérêts ainsi composée : MM. Jean-François BUCHHOLZER, Sylvain DIZERENS, Hubert MERMILLOD-BLONDIN et Me GOSSET.

Voilà, nous en avons terminé pour l'ensemble de ces commissions règlementées de la CCI pour la future mandature et je tiens à vous remercier pour votre unanimité.

CONCLUSION PAR LE PRESIDENT GUY METRAL

Mesdames et Messieurs, Chers Amis.

Nous arrivons au terme de cette séance d'installation au cours de laquelle nous avons beaucoup voté et je vous félicite toutes et tous, Mesdames et Messieurs les Elus de cette nouvelle CCI pour les 5 années qui sont devant nous.

Avant de passer la parole à Monsieur le Préfet pour conclure cette assemblée d'installation, je souhaite vous transmettre quelques informations et également des éléments sur les prochaines étapes.

En effet, l'installation de la nouvelle mandature va prendre un peu de temps car nous sommes dans l'obligation de respecter les textes qui régissent le fonctionnement des CCI.

Je souhaite tout d'abord vous dire que vous êtes dorénavant, en tant qu'élus de la CCI, les représentants de toutes les entreprises, quels que soient leur taille, leur secteur d'activité, leur appartenance ou non à un syndicat professionnel.

L'élection des Membres des CCI se fait par catégorie et par taille d'entreprise, donc vous êtes issus, soit de l'industrie, du commerce, des services et parfois vous êtes adhérent d'une organisation professionnelle.

Désormais, vous êtes élus de la CCI représentant les intérêts de toutes les entreprises, ceci est d'autant plus important que le fonctionnement et l'organisation de la CCI sont fondés sur la transversalité. Même si certains d'entre vous apporteront leur compétence dans leur domaine d'activité qu'ils connaissent bien, vous ne défendrez pas un secteur plus qu'un autre : votre action doit défendre, en permanence, l'intérêt général et non pas l'intérêt particulier, le vôtre, celui de votre secteur d'activité ou celui d'autres chefs d'entreprises.

Votre rôle est, bien sûr, de gérer la CCI, en relation avec les collaborateurs qui sont, eux, en permanence à la manœuvre et ont les compétences techniques.

Votre rôle est aussi d'être un ambassadeur de la CCI : nous avons tous constaté pendant cette campagne à quel point il est important d'expliquer sur le terrain, à nos collègues chefs d'entreprise, quelle est l'utilité d'une CCI.

Pour les Membres Elus sortants, vous avez déjà pratiquement toutes les cartes en main.

Pour les nouveaux Elus, il vous faudra un peu plus de temps, mais vous pourrez vous appuyez sur les anciens : n'hésitez pas à me questionner également, à questionner Laurence PATUREL, Directrice Générale, si vous êtes interpellés dans les prochaines semaines sur votre rôle à la CCI.

Sur les questions que l'on va peut-être vous poser, je pense qu'il est important d'aller à la source pour avoir des réponses crédibles et concrètes.

Vous allez ensuite vous familiariser avec la CCI et vous serez, j'en suis convaincu de très bons ambassadeurs.

Venons-en maintenant aux prochaines étapes concernant notre CCI territoriale :

- Le Vendredi 9 décembre prochain, nous nous réunirons en séminaire. L'objectif est de vous présenter l'organisation, le fonctionnement et les missions de la CCI.

-16-

Il est destiné, à la fois aux nouveaux et aux anciens Elus. Vous recevrez prochainement la convocation, mais je vous remercie de noter d'ores et déjà la date dans vos agendas. Ce sera la matinée à partir de 9 H 00, suivie d'un buffet. Cette réunion vous permettra de mieux connaître la CCI, d'échanger entre Elus et avec les membres du Comité de Direction.

En attendant, je vous invite à consulter les documents que vous avez dans votre pochette remise ce jour, à consulter le site Internet de la CCI, à suivre les infos de la CCI sur les réseaux sociaux et à vous y abonner (Facebook, Twitter, Linkedin), à regarder les vidéos sur la chaine You tube de la CCI, autant d'outils qui vous aideront à connaître les services proposés aux créateurs, repreneurs et entreprises.

Je pense que cela va être un moment très important, intense -on l'a déjà fait- parce qu'il y a deux volets : un volet « politique » et un volet technique avec les collaborateurs qui seront à même d'expliquer la méthodologie, notre mode de fonctionnement, notre mode d'organisation, l'appui que l'on apporte aux entreprises ; bien sûr, il y aura des échanges et des questions tout au long de ce séminaire. C'est un moment très intéressant, c'est un moment technique, c'est un moment pratique et c'est un moment aussi où l'on doit pouvoir échanger entre nous.

- Le Jeudi 19 janvier prochain, nous nous réunirons à nouveau en Assemblée Générale pour désigner les Membres Associés et les Ambassadeurs-Conseillers Techniques. Les Membres Associés, au nombre de 20, sont des dirigeants d'entreprises choisis par nous et qui sont associés aux travaux de la CCI, sans voix délibérative. Les textes qui régissent les CCI précisent qu'ils sont obligatoires pour que l'Assemblée Générale puisse valablement délibérer. Les conseillers techniques, quant à eux, sont des personnalités choisies pour la compétence qu'ils apportent à la CCI; ils peuvent participer aux différents travaux mais n'ont qu'une voie consultative. Ils sont également les ambassadeurs de la CCI pour mieux la faire connaître.
- Parallèlement, une « fiche de choix » vous sera transmise pour que vous nous fassiez connaître vos souhaits quant à votre participation aux différents groupes de travail et aux représentations de la CCI. Ces choix sont, bien entendu, à définir en fonction de votre sensibilité et de votre proximité avec les différentes thématiques, mais également au regard du temps que vous pourrez allouer à la CCI. En clair, je veux dire simplement que nous sommes tous pris par nos occupations professionnelles avec nos entreprises, certains ont plus de temps, d'autres en ont moins. Et si quelqu'un me dit, par exemple « je ne peux venir qu'une demi-heure par mois », et bien on fera avec cette demi-heure par mois. Si quelqu'un me dit « je peux être là tous les jours » on fera avec également. Je prends les extrêmes. Ceci étant, cela permet quand même, dès le départ, d'avoir une organisation ciblée et savoir sur qui l'on peut compter plus que sur d'autres. Mais l'idée, c'est de construire dans cet esprit-là, un esprit de logique de disponibilité, et effectivement d'efficacité dans les groupes de travail et les commissions qui peuvent vous intéresser. Cette fiche de choix vous sera remise le 19 janvier.
- Le Jeudi 16 Février, nous nous réunirons à nouveau en Assemblée Générale. Ce sera la première Assemblée délibérante du mandat en présence des Membres Associés. Nous pourrons ainsi valider le plan de mandature, les binômes élus/collaborateurs et les membres des groupes de travail ainsi que les différentes représentations. Par ailleurs, nous validerons certainement le Budget Rectificatif 2017 et diverses délibérations obligatoires en début de mandat.
- Dès début mars, les groupes de travail pourront ainsi se réunir et travailler sur les différents accompagnements proposés aux créateurs et aux entreprises de Haute-Savoie.
- Ensuite nous nous retrouverons en **Assemblée Générale**, le 15 Juin, pour faire un bilan des 6 premiers mois et valider le Budget Exécuté 2016.

La période de mise en route est assez longue, comme vous pouvez le constater, mais nous sommes dans l'obligation de respecter ces étapes en vertu des textes. Par la suite, en vitesse de croisière si l'on peut dire, nous aurons environ 4 Assemblées par an qui correspondent au cycle budgétaire.

Parallèlement à cette mise en place de la CCI territoriale, va se dérouler également celle de la CCI Régionale qui concerne particulièrement 12 d'entre nous.

A ce sujet, conformément au Code du Commerce, je vous rappelle que les Elus qui vont siéger à la CCI Régionale sont les Titulaires. Un suppléant ne siègera que si son binôme titulaire démissionne. Le suppléant ne peut en aucun cas remplacer le titulaire pour une Assemblée Générale ou une commission, par exemple.

- Le Jeudi 15 décembre prochain, à 10 H 00, se tiendra l'Assemblée d'Installation de la CCI Régionale Auvergne Rhône-Alpes par Monsieur le Préfet de Région. Je vous rappelle que la CCI Haute-Savoie compte 12 Elus Régionaux sur les 120 qui composent l'assemblée régionale.

- Suivra ensuite une autre assemblée en Janvier pour mise en route du mandat et également le déploiement des commissions de travail pour ébaucher les principaux schémas sectoriels qui encadreront l'activité de toutes les CCIT d'Auvergne Rhône-Alpes et seront validés dans le courant de l'année 2017 avec la stratégie régionale.

Le niveau régional est désormais majeur dans notre fonctionnement et nous devons être présents afin de garantir que ce qui se décide et ce qui s'y fait, corresponde à ce que nous souhaitons. Par ailleurs, le périmètre change puisque nous allons travailler dès le début de ce mandat avec nos collègues Auvergnats.

Je vous rappelle les éléments suivants et pour les nouveaux, ce sont plutôt des informations à connaître.

- La CCI régionale encadre l'activité des CCI territoriales en votant une stratégie régionale et des schémas sectoriels par activité qui s'imposent à nous une fois validés
- La CCI régionale est l'employeur des personnels : il faudra veiller à ce que nous ayons toujours, comme c'était le cas dans le dernier mandat, une délégation de gestion opérationnelle de nos personnels. En clair, cela veut dire que nous voulons encore pouvoir décider des personnes que l'on pourrait embaucher en cas de besoin et non pas la CCIR qui nous envoie l'ami d'un ami lyonnais pour venir travailler ici. Sachez que je n'ai rien contre les lyonnais, il y a certainement des lyonnais dans la salle. Mais ce n'est pas forcément à eux de nous dicter le choix des personnes que l'on voudrait embaucher.
- La CCI régionale gère les fonctions supports mutualisées, à savoir les services informatiques, ressources humaines et une partie de la comptabilité. Notre CCI est déjà très impliquée dans tout le volet informatique et, notamment, la mise en œuvre d'applications métiers comme le logiciel de Gestion de la Relation Client ou le logiciel de gestion des Centres de Formation. Il sera essentiel, pour continuer à maîtriser notre activité dans ces domaines, de poursuivre cette implication.
- Enfin et pas le moindre, la CCI régionale répartit la ressource fiscale entre les CCI Territoriales. Ce sera, sans doute, un des premiers sujets de la mandature. Il nous faudra être vigilant à ce que nos intérêts soient préservés et à ce que la solidarité ne nous soit pas défavorable....

Nous aurons l'occasion de reparler de tout cela plus en détail lors de notre séminaire de décembre. J'aurai l'occasion de tout vous expliquer : la CCIR, comment ça se passe ? Qu'est-ce qui s'y fait ? Quelles sont les tendances, les influences ? etc... Mais je serai là, en tout cas, garant des intérêts de la CCI Haute-Savoie et pour défendre l'intérêt général des Hauts-Savoyards, dans un contexte, je ne dirais pas Lyonno-Lyonnais, mais dans un contexte Rhône-Alpes Auvergne ou Auvergne Rhône-Alpes comme vous le souhaitez.

Le planning récapitulant les différentes dates que je viens d'évoquer vous est distribué. Je vous remercie de les noter d'ores et déjà. Et je vous remercie aussi de prendre dès le départ de bonnes habitudes à savoir de répondre sur votre présence aux différentes convocations : là, je voudrais m'arrêter juste un instant. Tout ou presque est désormais fait par mail : un simple présent ou excusé en retour de mail suffit, cela ne

prend qu'une minute et peut se faire dans les 24 h qui suivent la convocation Cela évite aux services de passer du temps à tous vous relancer pour connaître votre réponse. Je vous le demande parce que cela nous évite de passer du temps à faire de la relance. Lorsque l'on doit donner une réponse à un document que l'on vous a envoyé par email, c'est très simple, ça vous prend une minute, vous dites « je viens » « je viens pas ». J'insiste là-dessus. Je vous le dis comme je le pense, parce que vous verrez que je suis assez cash dans mon mode de fonctionnement.

Pour terminer, je souhaite vous redire que notre CCI est une chambre performante et ce, sans se lancer des fleurs...

Notre fonctionnement est proche de celui d'une entreprise dont la vocation est de répondre aux préoccupations de ses clients et de leur apporter un service de qualité.

Les anciens Elus, je sais que vous en êtes convaincus, sinon vous ne seriez pas là.

Pour les nouveaux Elus, vous découvrirez cela progressivement dans les mois qui arrivent.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, nous sommes dans un contexte évolutif, il faudra donc que nous bâtissions l'avenir comme nous le faisons dans nos entreprises, que nous construisions ensemble la CCI de Demain en adéquation avec les entreprises de demain.

Je ne vais pas vous en dire plus pour le moment car ce sont déjà beaucoup d'informations à intégrer. Encore une fois, n'hésitez pas à poser des questions, à échanger entre anciens et nouveaux Elus. Mon objectif, qui doit aussi être le vôtre, est que vous puissiez, dans quelques mois, parler de la CCI, de ce que vous y faites et de la faire reconnaître auprès de l'ensemble des entreprises.

Je voudrais également vous dire que dans les semaines qui vont venir, nous allons mettre en place des commissions majeures, telles que la formation par exemple.

Nous ouvrirons donc le Bureau pour que d'autres collègues participent en qualité de référent d'une commission de travail, puissent donner des informations sur le rendu de ce qui se passe et puissent échanger avec nous sur l'ensemble des questions du jour du Bureau.

C'est quelque chose qu'on ne faisait pas par le passé, mais on va essayer d'ouvrir de façon cohérente et transparente pour que l'ensemble de cette assemblée soit bien au courant de ce qui se fait et que le Bureau aussi soit sensibilisé par le travail des uns ou des autres dans les commissions.

Voilà, chers collègues, je vous remercie pour votre attention, je vous remercie également pour la confiance que vous m'accordez, pour la confiance que vous avez accordée à toutes les personnes que j'ai présentées et je suis vraiment heureux de faire ce parcours, ce chemin, pour terminer, en tout cas en ce qui me concerne, sur une note excellente, favorable, sur une note cohérente avec le monde patronal, avec les entreprises qu'elles qu'elles soient, de toutes activités diverses et variées. Le rôle et l'intérêt que je porte à cette Chambre, c'est pour que tout le monde puisse, tôt ou tard, la reconnaître comme une Chambre de valeur, comme une Chambre neutre, comme une Chambre qui sait donner du temps aux autres et je crois que c'est l'engagement que vous avez pris. Rien que pour tout cela, je voudrais vraiment vous remercier. toutes et tous.

Au-delà des remerciements, je vais passer maintenant la parole à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie.

Monsieur le Préfet, encore une fois, je veux vous dire combien votre présence symbolise tout l'intérêt que vous portez au monde économique.

Vous savez aussi que vous avez, sur ce parvis, des chefs d'entreprises, comme je l'ai dit, de toutes activités. Je sais que vous arrivez d'une région très agréable aussi, mais ici c'est quand même un peu différent.

Chaque département a ses différences, sa différence. Je sais qu'aussi vous allez pouvoir compter sur nous. Nous serons présents à vos côtés, nous serons présents aux côtés des services de l'Etat comme nous l'avons toujours fait, élus et collaborateurs.

Nous serons là aussi pour vous alerter et nous serons là avec vous, pour échanger, pour essayer de comprendre ce qui se passe sur le territoire. Il y a parfois des différences, mais toujours nous essayerons d'être, non seulement les élus responsables que nous sommes, mais aussi proches de vous, pour que ce territoire, pour que ce département puisse être reconnu à sa juste valeur et que l'on puisse, avec l'ensemble de nos valeurs, les valeurs des services de l'Etat, les valeurs du patronat et des chefs d'entreprises, apporter toutes les solutions possibles à nos industriels, à nos commerçants, à nos sociétés de services.

Vous pouvez compter sur nous. Je pense que vous nous connaissez aujourd'hui et je suis sûr que nous allons arriver à travailler main dans la main pour les années à venir qui sont relativement quelque peu difficiles pour tout le monde.

Mais je crois qu'en y mettant du nôtre les uns et les autres, on peut passer des moments bien meilleurs.

Je vous remercie en tout cas d'être présent ce matin. Ça m'a fait chaud au cœur quand j'ai su que vous alliez venir, sachant que vous n'êtes arrivé qu'hier; c'est vraiment un moment privilégié de vous avoir avec nous.

La parole vous est donnée pour conclure nos travaux.

• PAROLE A MONSIEUR LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Merci beaucoup Monsieur le Président pour vos propos.

Mesdames Messieurs permettez-moi d'abord de vous féliciter pour votre élection et vous Monsieur le Président Métral, pour votre troisième mandat, vous avez dit le dernier.

C'est bien de pouvoir savoir compter sur vous pendant ces cinq ans. Je félicite votre Bureau pour la belle unanimité avec laquelle vous avez été élus. Je vois que vous êtes une équipe soudée, et c'est bien parce qu'effectivement il faut pouvoir compter, je suis sensible à vos propos, sur vous dans vos rôles de conseils des pouvoirs publics, en l'occurrence du Préfet et de ses services. Vous êtes un établissement public, vous êtes les représentants de toutes les entreprises, vous l'avez dit, dans ce très beau département de Haute-Savoie auquel je vais maintenant m'attacher.

Bien que n'étant pas effectivement natif d'une région aussi montagneuse, je suis né quand même aux franges du Massif Central, je me rapproche de vous, je me situe exactement entre la Bretagne et les Alpes, puisque je suis Corrézien du Sud, je suis effectivement Briviste. Je fais un peu d'humour mais ce n'est jamais méchant et toujours respectueux, je préfère vous le dire. C'est mon côté Périgourdin qui ressort, en tout cas Corrézien.

Oui je suis arrivé il y a deux jours. Mes caisses sont posées depuis dimanche, et je suis déjà parmi vous. Et hier, comme il se devait, j'ai commencé à rencontrer les élus, c'est le suffrage universel, et le respect que je dois effectivement à ce suffrage universel. Le peuple est souverain dans notre pays et donc ce sont bien ses élus qui commandent le pays, même si l'Etat a un rôle de défense de l'intérêt général comme vous vous avez un rôle de défense de l'intérêt général des entreprises.

Sachez une chose, c'est que je serai, à mon tour, aussi, proche de vous. J'attache une égale importance aux rapports que je peux avoir avec les élus et avec les entreprises. Et mon parcours professionnel peut vous le démontrer si tant est que vous ayez besoin d'en vérifier son déroulement. J'essaierai d'être présent aux assemblées générales. Je me suis toujours efforcé, dans mes différentes fonctions, d'aller aux réunions des assemblées générales des chambres consulaires, qu'il s'agisse de vous Chambre de Commerce et d'Industrie, ou de vos collègues artisans, ou du monde agricole. D'ailleurs la semaine prochaine c'est le monde agricole qui me recevra à son assemblée générale ordinaire.

Finalement, j'arrive dans un contexte qui n'est pas mauvais, objectivement, j'entends. Je ne dis « pas mauvais » au sens du plan économique. C'est un beau département, dynamique, plein de projets.

J'arrive au moment où votre propre mandature a été renouvelée, j'arrive au moment où des grands chantiers sont en jeu, je l'ai dit hier à la presse, et je le pense sincèrement : le Grand Annecy, sa grande agglomération, la commune nouvelle, la poursuite d'une démarche je pense de rapprochement des territoires entre eux, la force que peut représenter également ce département de Haute-Savoie avec ses voisins proches.

Vous avez parlé effectivement du rapprochement avec la Savoie et avec l'Ain. Je crois savoir, et certains élus ici me l'ont dit d'ailleurs, qu'il y avait effectivement un besoin, sans doute, de forger des rapprochements pour que ce pôle métropolitain en émergence, qui est effectivement la Savoie, la Haute-Savoie et peut-être autour, l'Ain, puisse compter, peser par rapport à Grenoble et par rapport à Lyon dans l'échiquier Auvergne-Rhône-Alpes.

Si nous pouvons contribuer en cela et si nous pouvons travailler ensemble à cela, sachez que Monsieur le Président, je serai bien volontiers à votre écoute et votre défenseur aussi.

Si vous vous êtes les défenseurs des entreprises, moi je suis le défenseur d'un territoire. J'ai été choisi pour être Préfet de Haute-Savoie, ce n'est pas moi qui ait demandé ce poste, ça ne se fait pas, pas plus qu'on demande une décoration, on ne demande pas un poste quand on est Préfet, mais on est au service du pays et on est au service des départements où le gouvernement pense qu'on est bien placé pour assumer notre rôle. Alors on le fait avec notre caractère, notre parcours, notre âge. Non je ne suis pas le doyen des Préfets, il y a plus âgé que moi, mais je ne suis pas le plus jeune non plus. J'ai effectivement quelques années de plus que mon prédécesseur, mais que voulez-vous : si la jeunesse est sans doute une qualité, l'âge mur n'est pas un défaut. Et je crois que nous allons pouvoir collaborer de manière utile, et de manière concrète.

Et je serai, encore une fois, à votre écoute, disponible et prêt, à votre demande, à pouvoir relayer vos messages auprès de mes collègues Préfets, auprès du Gouvernement et, si vous le souhaitez, bien-sûr, pouvoir construire avec vous des initiatives.

Je m'efforcerai également de venir à vos forums, rencontres d'entreprises. Alors, évidemment, je ne pourrai pas être disponible en toute heure, mais vous l'avez peut-être vu dans le journal, je suis un homme de terrain, c'est pour ça que j'ai choisi ce métier. J'aurai pu rester en administration centrale où j'ai commencé ma carrière, et au bout de quelques années je me suis dit que le terrain c'était quand même mieux.

Je me suis occupé beaucoup d'emploi, d'emploi des jeunes en particulier ; dans les années 1982 à 1986, j'étais responsable au niveau national de ce dossier à la délégation générale à l'emploi.

Je travaillais déjà beaucoup avec le patronat, notamment le CNPF de l'époque, devenu Medef depuis, dont je salue les représentants ici présents. Je continuerai de le faire avec vous comme je l'ai fait dans tous mes postes. Les chambres de commerce sont effectivement non seulement les représentantes des entreprises mais aussi des forces importantes pour la formation des jeunes, pour la formation continue, pour le conseil à la création et à la reprise d'entreprises. On a besoin de ça pour que le tissu effectivement se régénère.

Donc, pour toutes ces raisons, et je pense que j'en ai énumérées assez, vous pouvez compter sur moi comme, Monsieur le Président, et je vous en remercie, je sais pouvoir compter sur vous.

(applaudissements)

Merci Monsieur le Préfet.

Habituellement on ne parle jamais derrière Monsieur le Préfet, mais je suis obligé d'annoncer quelques éléments.

Merci Monsieur le Préfet pour vos mots chaleureux et pour l'engagement que vous prenez à ce jour, avec mes amis élus, pour travailler ensemble pour nos entreprises et pour le monde économique. Je voudrais remercier aussi, pour terminer, Henri PAYOT-PERTIN qui sera, pendant cette mandature, vice-président et Jean-Louis HYZARD qui était déjà vice-président dans la dernière mandature. Et je sais que chacun pourra se rendre disponible.

Chers amis, chers collègues, je vous invite maintenant à rejoindre le second étage pour la photo officielle des 40 Membres Elus et pour les photos des différentes instances.

Nous nous retrouverons ensuite au fond de cette salle pour le buffet au cours duquel nous pourrons continuer les échanges..

En tout cas, merci à toutes et à tous.. Merci Jean-Luc RAUNICHER, Merci Patrick LUCOTTE.

Le Préfet de la Haute-Savoie

Pierre LAMBERT

Le Secrétaire Hubert MERMILLOD-BLONDIN

exture

Le Président Guy METRAL

P.J.: Planning des réunions 2017



- PLANNING 2016 & 2017 -

REUNIONS DE BUREAU - ASSEMBLEES GENERALES - COMMISSIONS DES FINANCES

Réunions de Bureau	Assemblées Générales	Commissions des Finances
	2016	
Mardi 13 Décembre 09 H 30	<u>Séminaire de tous les</u> <u>élus</u> Vendredi 9 Décembre 9 H 00	
	Pour les élus régionaux Assemblée Générale CCIR Jeudi 15 Décembre 10 H 00	
	2017	
Jeudi 19 Janvier 14 H 30 BRS 2017	Jeudi 19 Janvier 17 H 30	Jeudi 26 Janvier 14 H BRS 2017
Jeudi 16 Février 14 H 30	Jeudi 16 Février 17 H 30 BRS 2017	
Jeudi 23 Mars 09 H 30		
Mardi 25 Avril 09 H 30		
Jeudi 18 Mai 09 H 30 BE 2016		Jeudi 11 Mai 14 H 00 BE 2016
Jeudi 15 Juin 14 H 30	Jeudi 15 Juin 17 H 30 BE 2016	
Mardi 19 Septembre 09 H 30 BR 2017		Jeudi 28 Septembre 14 H 00 BR 2017
Jeudi 19 Octobre 14 H 30 BP 2018	Jeudi 19 Octobre 17 H 30 BR 2017	Jeudi 26 Octobre 14 H 00 BP 2018
Jeudi 23 Novembre 14 H 30	Jeudi 23 Novembre 17 H 30 BP 2018	
Mardi 19 Décembre 09 H 30		